Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO FLASH

COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL,

ET SI ON ARRIVAIT A UN DISPOSITIF !

Madame le directeur de la DRH-MD a présenté les propositions de l'administration concernant le dispositif 2018-2019 du CIA. Le dispositif est proposé pour 2 ans permettant une plus grande stabilité. Cette réunion a donné lieu à un échange constructif où la ***CFDT*** a plaidé pour l'abandon d'un seuil minimum au profit d'un socle pour la grande majorité des agents. Le CIA peut aller jusqu'au plafond règlementaire alloué à chaque corps, pour les agents particulièrement performants, cela sur justificatif de l'employeur. La DRH-MD accepte de revoir son dispositif dans ce sens, et doit le proposer aux employeurs.

Ce mécanisme a pour vertu de remonter sensiblement la part de CIA versée à la grande majorité des agents et principalement aux agents de catégorie C. La ***CFDT*** a insisté sur le nécessaire coup de pouce à cette catégorie, dont les rémunérations ne sont pas à la hauteur de l'engagement.

La ***CFDT*** a également insisté sur l'obligation des employeurs de se justifier s'ils souhaitent déroger au dispositif, c'est-à-dire vouloir servir un CIA inférieur aux différents socles par catégorie (63 agents en 2017 ont eu un CIA nul). De même la ***CFDT*** a dénoncé les pratiques d'employeurs qui considèrent que les agents à temps partiels ne peuvent prétendre au CIA au taux identique à un temps plein. Ce dernier est déjà proratisé, or appliquer la double peine revient à une discrimination.

Madame le directeur doit revenir vers les employeurs pour valider le dispositif tel que négocié. Une dernière réunion conclusive avec les organisations syndicales est programmée pour la fin de la semaine prochaine, afin d'être présentée au CTM d'avril. A la suite de cette réunion, la ***CFDT*** vous communiquera le montant des taux par corps.

Le temps presse, le CIA, comme l'an dernier sera versé en novembre. Si le dispositif négocié par la ***CFDT***, aboutit les travaux seront toutefois moins lourds que pour la campagne 2017, et les montants pourraient être plus élevés.